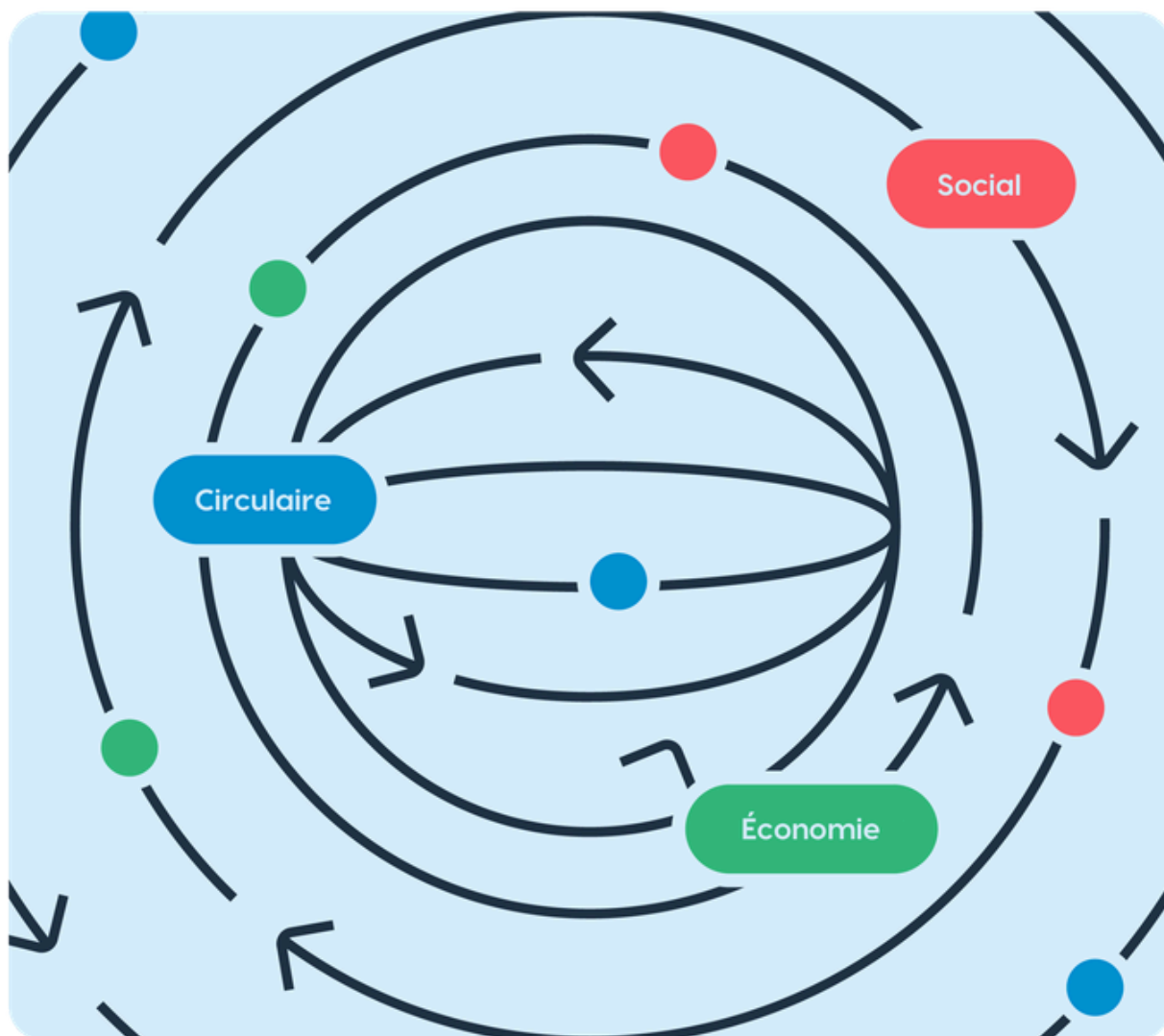


Profil des politiques d'économie circulaire et d'économie sociale

Belgique



Ce portrait de pays s'inscrit dans le cadre du partenariat de recherche international « L'économie sociale au service de l'économie circulaire : théorie, pratique et potentiel », qui examine les liens entre les politiques d'économie sociale et solidaire et celles d'économie circulaire aux niveaux national, régional et municipal à travers 12 profils nationaux.



Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2026
Édition originale : ISBN 978-O-9949169-9-0
Version 1, mars 2026

Un pays doté d'un modèle de gouvernance à plusieurs niveaux

En Belgique, les politiques en matière d'économie circulaire (EC) et d'économie sociale (ES) interagissent au sein d'un système de gouvernance à plusieurs niveaux, principalement guidé par les autorités régionales. Dans des régions telles que Bruxelles, des initiatives politiques ont commencé à associer la gestion circulaire des ressources à des objectifs d'inclusion sociale, ce qui témoigne des possibilités croissantes d'intégration.

Contexte national

Les indicateurs socio-économiques permettent de mieux comprendre le contexte belge.

Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,95, le pays figure parmi les meilleurs au monde en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. Les émissions de CO₂ par habitant sont supérieures à la moyenne mondiale, qui s'élève à 4,8 tonnes par an, et la Belgique se classe 7e sur 38 pays de l'OCDE en matière de production de déchets.



0.95¹



Espérance de vie

82³



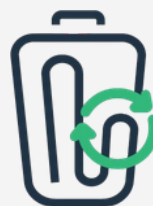
Niveau d'enseignement supérieur (25 à 34 ans)

51⁴



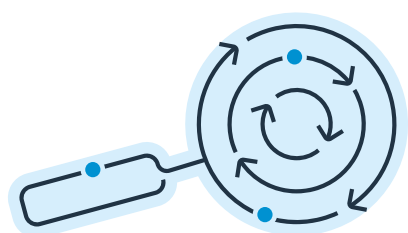
**Émissions de CO₂
Tonnes par habitant**

7.2⁵



**Production et traitement des
déchets (recyclage, incinération,
enfouissement) kg par habitant**

689⁶



PIB USD par habitant

\$56,221²

● Économie circulaire

Au niveau fédéral, le Plan d'action pour l'économie circulaire (2021-2024)⁷ définit l'économie circulaire comme un système qui « assure les besoins humains fondamentaux en fonctionnant dans le respect des limites biophysiques de la planète. En maintenant la valeur d'usage des produits, des composants et des matières le plus longtemps possible dans l'économie – par le biais d'une conception intelligente des produits, une réutilisation et/ou une utilisation partagée des produits, la réparation, le reconditionnement, la récupération de pièces détachées ou enfin le recyclage – l'économie circulaire garantit la soutenabilité à long terme de l'activité économique en maintenant l'extraction et la consommation de ressources naturelles, l'émission de déchets et de polluants et l'usage des territoires dans le cadre des limites planétaires⁸ ». Le Programme d'économie circulaire 2016-2020 de la Région de Bruxelles-Capitale définit l'économie circulaire comme « un système d'échange et de production, à chaque étape du cycle de vie des produits (biens et services), qui vise à accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources et à réduire l'impact environnemental, tout en améliorant le bien-être des personnes⁹ ».



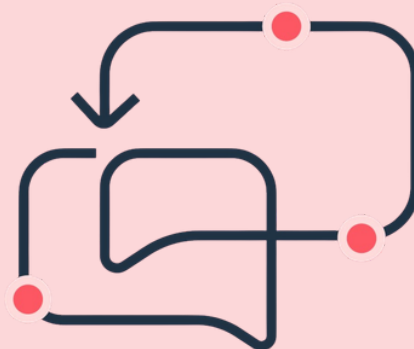
Cadre institutionnel

Plusieurs ministères fédéraux se partagent la responsabilité de l'économie circulaire : Le Service public fédéral (SPF) Économie contribue à l'élaboration des politiques en matière de production durable, d'écoconception et d'incitations économiques. Le Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement intervient lorsque les questions liées à l'économie circulaire ont une incidence sur la réglementation environnementale et la politique en matière de déchets et de matériaux, tandis que l'Institut fédéral pour le développement durable (IFDD) assure la coordination fédérale du développement durable, qui recoupe les objectifs de l'économie circulaire. Dans la pratique, de nombreuses compétences en matière de politique environnementale sont déléguées aux régions ; le gouvernement fédéral joue un rôle de coordination très général, qui consiste notamment à veiller à la cohérence avec les politiques de l'Union européenne.

● Économie sociale

La Belgique n'a pas de définition nationale officielle de l'économie sociale. Au niveau fédéral, les coopératives peuvent être reconnues comme des entreprises sociales si elles répondent aux critères relatifs à la vocation sociale, à la gouvernance et à la gestion, tels que définis dans le Code des sociétés et associations (article 8 :5).

Au niveau régional, la définition de l'économie sociale varie. Si les principes communs comprennent notamment la priorité accordée aux objectifs sociaux par rapport au profit, la gouvernance démocratique et la durabilité, chaque région accorde une importance légèrement différente à la gouvernance, à l'impact social et à l'efficacité économique.



La Stratégie régionale de transition économique (« Shifting Economy ») de la Région de Bruxelles-Capitale définit l'économie sociale comme « les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés à finalité sociale, principalement coopératives, des associations, des mutuelles ou des fondations, pour lesquelles l'objectif social ou sociétal du bien commun est à l'origine de l'activité commerciale¹⁰ ». Elle souligne l'importance des objectifs sociaux dans les textes législatifs et la gouvernance démocratique.

La Région flamande (décret du 17 février 2012) tend à définir l'économie sociale principalement sous l'angle de l'entrepreneuriat social et de l'insertion sur le marché du travail, en mettant l'accent sur des « valeurs ajoutées sociales bien définies » et la « qualité des relations¹¹ », fondées sur des partenariats gagnant-gagnant, l'égalité et la transparence.

La Région wallonne (décret du 20 novembre 2008)¹² adopte une conception sociopolitique plus large et plus ancrée dans l'histoire de sa tradition coopérative et associative, axée sur la gouvernance démocratique, la primauté du travail sur le capital et le « développement socio-économique de la Région wallonne ».



Cadre institutionnel

Au niveau fédéral, le Service public fédéral de programmation (SPP) Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté et Économie sociale se consacre à l'intégration sociale, à la réduction de la pauvreté et à l'économie sociale, tandis que le ministère des Affaires sociales et de la Santé publique est chargé des questions liées à l'aide sociale, aux mutuelles et à la protection sociale. De nombreuses compétences en matière d'économie sociale sont décentralisées vers les régions. Par exemple, dans la Région de Bruxelles-Capitale, « Bruxelles Économie et Emploi » dispose d'une direction spécifique chargée de l'économie sociale.



Coopératives

À la suite de la réforme du Code des sociétés et des associations (CSA) du 1er mai 2019, les coopératives belges ont été modernisées et ont été invitées à se conformer aux principes coopératifs internationaux. Cela a entraîné un changement de statut, une nouvelle forme juridique dénommée « Société Coopérative » (SC) venant remplacer les anciennes structures SCRL et SCRI¹³.

En 2021, 19 607 coopératives¹⁴ étaient actives en Belgique ; 56 % d'entre elles étaient des sociétés coopératives à responsabilité limitée (SCRL) et 20 % des sociétés coopératives à responsabilité illimitée (SCRI). Le nombre exact de coopératives en Belgique reste difficile à déterminer, car plusieurs d'entre elles doivent encore mettre leurs statuts en conformité avec le CSA et plusieurs autres ont adopté des formes juridiques non coopératives. Dans ce contexte, 829 organisations bénéficient actuellement du statut de « coopératives agréées », une reconnaissance officielle accordée à certaines activités dans des secteurs stratégiques, tels que l'énergie, l'alimentation et le logement. Ce statut offre plusieurs avantages, notamment des incitations fiscales.



Bien qu'elles soient relativement peu nombreuses, les coopératives jouent un rôle notable dans l'économie belge. Elles représentent environ 1 % de l'ensemble des entreprises en activité et contribuent à hauteur d'environ 3 % au PIB du pays¹⁵. Une étude réalisée en 2024 par le Conseil national de la coopération, de l'entrepreneuriat social et de l'entreprise agricole (CNC) a également révélé qu'un Belge sur huit, sur un total de 11,7 millions d'habitants, est membre d'une ou plusieurs coopératives¹⁶.

Au total, les coopératives belges emploient 24 298 personnes. Elles sont particulièrement actives dans les secteurs de l'énergie, de l'alimentation, du logement, de la santé et des services personnels¹⁷.



Numbers of
Cooperatives

19,607



Coop Employees

24,298

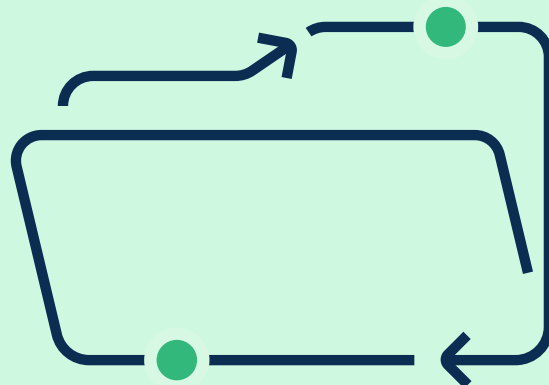


Coop Members

1.5 M

● Politiques publiques

Convergence EC et ES



Au niveau fédéral en Belgique, la marge de manœuvre en matière de politiques sociales et d'économie circulaire est limitée, car les compétences en matière de développement économique, de gestion des déchets et de développement durable sont en grande partie décentralisées vers les régions. Les initiatives fédérales jouent néanmoins un rôle catalyseur. Le Plan fédéral de développement durable (2021)¹⁸ encourage l'écoconception, la réparabilité et l'utilisation de matériaux recyclés, tout en soutenant l'entrepreneuriat social par le biais de campagnes de sensibilisation et de mesures incitatives. Des instruments financiers, tels que la loi-programme de 2003¹⁹ et le Plan pour la reprise et la résilience (2021)²⁰, permettent de mobiliser des ressources en faveur de projets sociaux et circulaires. Ils financent des projets sociaux et circulaires, en particulier ceux qui créent des emplois inclusifs pour les groupes marginalisés, et proposent des conseils ainsi que des réglementations visant à soutenir la dimension sociale de la transition circulaire.

La Région de Bruxelles-Capitale se distingue comme étant pionnière dans la mise en relation des entreprises sociales avec les stratégies circulaires. Le Programme régional d'Économie circulaire²¹ (PREC) comprend des initiatives telles que les marchés publics, le soutien à la réutilisation et à la réparation des matériaux, ainsi que le financement de projets innovants dans les domaines de l'économie circulaire et de l'économie sociale. Le Plan de Gestion des Ressources et des Déchets²² offre aux entreprises sociales un accès gratuit aux matériaux collectés à des fins de réparation, de réutilisation et de démontage, tout en modernisant le système de responsabilité élargie des producteurs. La stratégie « Good Food »²³ associe la réduction des déchets à l'agriculture urbaine, en soutenant des projets pilotes de compostage et de biodigestion. Parmi les autres stratégies récentes qui apportent un soutien concret tout en impliquant activement les acteurs sociaux dans les pratiques circulaires, on peut citer « Go4Brussels 2030 »²⁴ et la stratégie « Shifting Economy », qui renforcent cette intégration par le biais de systèmes d'étiquetage, de politiques d'achats durables et d'un soutien ciblé aux entreprises démocratiques.

En Flandre, l'initiative « Circular Flanders », en collaboration avec le Département Emploi et Économie sociale, a soutenu la création et le développement de 12 pôles circulaires²⁵. Ces pôles ont pour objectif de structurer les économies circulaires et sociales locales en créant un réseau d'initiatives et de services circulaires à impact social.

Au niveau municipal, des programmes tels que le Plan Action Climat d'Anderlecht²⁶ traduisent ces initiatives en services locaux concrets, notamment des points de revente à bas prix pour les articles réutilisés, pouvant faire intervenir des acteurs de l'économie sociale par le biais de marchés publics ou de partenariats.



● Pleins feux sur Bruxelles

La Région de Bruxelles-Capitale se distingue par son approche globale, intégrée et multidimensionnelle, qui combine des outils réglementaires, un soutien économique et des mesures de renforcement des capacités afin de promouvoir une transition à la fois circulaire et socialement inclusive.

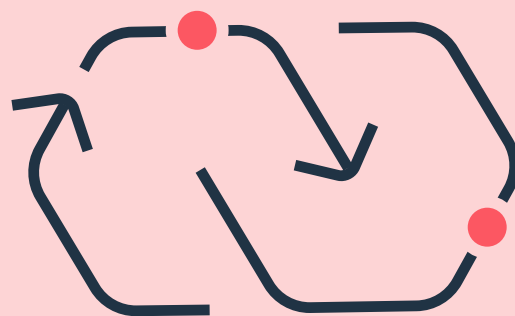
Les principes de l'économie circulaire sont intégrés dans de nombreux domaines d'action. Le Plan de Gestion des Ressources et des Déchets (2018-2023) et la Feuille de route réemploi (jusqu'en 2025)²⁷ accordent la priorité au réemploi et au recyclage, en permettant aux entreprises sociales d'accéder aux matériaux collectés. La circularité se reflète également dans les politiques climatiques et énergétiques, notamment dans la Stratégie Renolution Bruxelles (2030-2050)²⁸ et les Plans régionaux air-climat-énergie²⁹, qui encouragent la construction durable et réorientent les biens excédentaires vers les entreprises sociales. Les stratégies alimentaires, telles que Good Food I et II, favorisent l'intégration des coopératives et des acteurs locaux dans les systèmes alimentaires circulaires.

Des plans de gouvernance à long terme, tels que « Go4Brussels 2030 » et le Plan régional de développement durable, institutionnalisent ces efforts. Des initiatives clés, telles que la stratégie « Shifting Economy », associent les performances sociales et environnementales à l'octroi de subventions dans le cadre du décret sur l'exemplarité, tandis que des outils de financement, tels que CoopCity³⁰, Coop US³¹, Citiz US³² et Prove Your Social Innovation (PYSI)³³ soutiennent des projets alliant circularité et impact social. Parmi les exemples de ce soutien financier, on peut citer le recyclage des textiles (Precious Fibers), les initiatives énergétiques citoyennes (Brupower³⁴) et la récupération de la chaleur résiduelle. Le Programme régional pour l'économie circulaire (PREC) encourage davantage la réutilisation des textiles, du matériel informatique et des déchets encombrants, en partenariat avec des entreprises sociales.

À Bruxelles, les entreprises d'économie sociale bénéficient d'un soutien grâce à divers instruments de financement régionaux, notamment des outils de financement coopératif (tels que Coop Us et Citiz Us, qui ont mobilisé environ 5,4 millions d'euros³⁵) et des mécanismes d'investissement public comme finance et invest.brussels³⁶. Il n'existe aucune estimation globale publique du financement régional total.



● Plus d'informations



L'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire en Belgique

- [Plan fédéral de développement durable \(2021\)](#)
- [Loi-programme du 8 avril 2003](#)
- [Plan de Gestion des Ressources et des Déchets \(2018-2023\)](#)
- [PREC - Programme régional d'Économie circulaire \(2016-2020\) – Programme d'évaluation](#)
- [Stratégie Go4Brussels 2030](#)

Fédérations régionales et réseaux d'économie circulaire

- La fédération coopérative belge [ConcertES](#) soutient les entreprises sociales et coopératives
- [CoopCity](#) soutient l'entrepreneuriat social et coopératif à Bruxelles
- [Solid'R](#) a créé une étiquette pour les entreprises d'économie sociale actives dans le domaine de l'économie circulaire
- Fédération belge de l'économie sociale et coopérative [\(Febecoop\)](#)



Pour en savoir plus sur la convergence des politiques en matière d'économie sociale et circulaire dans 12 pays, consultez [la collection « Économie circulaire » de PortailCoop](#). [PortailCoop](#) est la plus grande bibliothèque numérique au monde consacrée à la recherche sur les coopératives.

Chercheur : Henri Chevalier. Éditrice : Barbara Duroselle.

Ce portrait de pays s'appuie sur des travaux de recherche financés par le Conseil de recherches en sciences humaines dans le cadre d'un partenariat international intitulé « L'économie sociale au service de l'économie circulaire : théorie, pratique et potentiel ». Cette publication a également bénéficié du soutien financier du Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ) et des Fonds de recherche du Québec (FRQ).

● Notes et références

- ¹ (2023) [UNDP Human Development Index and its components](#)
- ² (2024) [Worldometer: GDP per capita](#)
- ³ (2023) [UNDP Human Development Index and its components](#)
- ⁴ (2025) [Regards sur l'éducation OCDE](#) - L'indicateur « Niveau d'enseignement supérieur (25 à 34 ans) » mesure la proportion de jeunes adultes ayant achevé des études supérieures (collège, université ou diplôme postsecondaire équivalent) ; des valeurs élevées sont généralement associées à de meilleurs résultats en matière d'indice de développement humain (IDH).
- ⁵ (2024) Our world in data: [CO2 emissions per capita](#)
- ⁶ (2025) - [L'indice mondial des déchets Senseo](#) compare les performances en matière de gestion des déchets des 38 pays de l'OCDE en se basant sur les taux de production de déchets, de recyclage, d'incinération et d'enfouissement. Les valeurs les plus élevées indiquent un impact environnemental moindre.
- ⁷ [Plan d'action fédéral pour une économie circulaire \(2021-2024\)](#).
- ⁸ [Plan d'action fédéral pour l'économie circulaire \(2021-2024\)](#)
- ⁹ [Programme régional d'Économie circulaire \(2016-2020\)](#).
- ¹⁰ [Shifting economy Brussels : Résumé exécutif de la stratégie régionale de transition économique 2022](#)
- ¹¹ [Décret du 17 février 2012 relatif à l'appui à l'entrepreneuriat dans le domaine de l'économie sociale et à la stimulation de l'entrepreneuriat socialement responsable](#)
- ¹² [Décret relatif à l'économie sociale](#), 20 novembre 2008
- ¹³ (2021) [Cera KU Leuven: Belgian Cooperative Monitor](#)
- ¹⁴ Febecoop: [The Belgian Cooperative Monitor 2021, les coopératives en chiffres](#)
- ¹⁵ (2021) [Cera KU Leuven: Belgian Cooperative Monitor](#)
- ¹⁶ [Économie Sociale - Coopératives](#)
- ¹⁷ [Économie Sociale - Coopératives](#)
- ¹⁸ [Le Plan fédéral de développement durable 2021-2026](#)
- ¹⁹ [Loi-programme du 8 avril 2003](#)
- ²⁰ (2021) [Le Plan pour la reprise et la résilience de la Belgique](#)
- ²¹ [Regional Circular Economy Program](#)
- ²² (2025) [Resource and Waste Management Plan](#)
- ²³ [La stratégie Good Food 2 - 2022-2030](#)
- ²⁴ [Go4Brussels 2030](#): plan stratégique pluriannuel
- ²⁵ [Circular works!](#)
- ²⁶ [Plan Action Climat 1070 Anderlecht](#)
- ²⁷ [Feuille de route réemploi; Priorités à l'horizon 2025 pour la Région de Bruxelles-Capitale](#)
- ²⁸ [Rénolution.brussels: rénover ensemble pour une vie durable; stratégie rénovation 2030-2050](#)
- ²⁹ [Brussels Regional Air-Climate-Energy Plan](#)
- ³⁰ [Coop Citz: Centre d'entrepreneuriat social et coopératif à Bruxelles](#)
- ³¹ [Coop US - Un financement pour les coopératives bruxelloises](#)
- ³² [CITIZ US - un prêt au service des entreprises sociales](#)
- ³³ [Innoviris.brussels](#)
- ³⁴ [Brupower](#)
- ³⁵ [Shifting Economy Brussels : rapport d'activité 2023](#)
- ³⁶ [Finance & Invest Brussels](#)

